RESUME

DES FAITS DE GUERRE

CONSTITUANT

l'Historique du 23e Régiment Territorial d'Infanterie

Le 23e R. I. T. a été constitué à Caen, lors de la mobilisation générale, dans la période du 2 au 4 août 1914.
Il est alors commandé par le Lieutenant-Colonel **PONSARD**, et comprend 3 bataillons et une C. H. R.
1er Bataillon sous le Commandement du Commandant **COLLACE**.
2e Bataillon sous le Commandement du Commandant **de BEAUCOURT.**
3e Bataillon sous le ~~Commandement~~ du Commandant **BERNARD**.
Le 5 août, le Régiment s'embarque en 3 détachements pour Cherbourg, où il sera affecté à la défense de la Place. Il y débarque dans la journée.
Le 1er Bataillon, à son arrivée, prend les avant-postes à Tourlaville, Bretteville, Mauperthuis, Digosville (Est de Cherbourg).
Le 3e Bataillon détache 2 Compagnies aux avant-postes au Val Grégor et au Val Dentu.
L'E.-M. et le surplus du Régiment cantonnent à Octeville et servent de réserve générale à la Place forte de Cherbourg.
Les troupes ainsi placées en réserve participent pendant tout ce mois d'août et le mois de septembre aux travaux de défense de la Place : tranchées, abattis, emplacements de batteries.
Quelques détachements sont fournis par le Régiment pour convoyer des prisonniers arrivés, par voie de mer, du front belge.
Le Régiment fournit également une Compagnie de garde à la poudrière de Nordouet, à compter du 29 août.
Le 13 Août, 2 Compagnies du Régiment, les 11e et 12e , sous le commandement du Commandant **BERNARD**, embarquent pour Hirson où elles arrivent le 15.
Elles forment la garnison du fort qu'elles mettent en état de défense.
Le 27 août, devant la progression rapide des Allemands, elles quittent le Fort après destruction, conformément aux ordres qu'elles reçoivent. Elles battent en retraite par Vervins et embarquent en chemin de fer le 28 pour Laon.
Les 29 et 30 Août, elles participent aux travaux de défense du Fort de Laniscourt et de la région de Crépy-en-Laonnois.
Le 31, elles battent de nouveau en retraite par Vailly, Bourg-en-Comin, Fismes, Jonchery-sur-Vesle, Port-à-Binson où elles arrivent le 2 septembre après des étapes pénibles.

Ancestramil

Le 3 septembre, elles embarquent en chemin de fer et rejoignent Cherbourg après être passées par Epernay, Romilly, Noisy-le-Sec.
Elles rejoignent le Régiment le 5 septembre.
Le 26 Août, les deux sections de mitrailleuses du Régiment sont détachées au Régiment de Tirailleurs indigènes du Maroc. Elles embarquent dans la soirée pour rejoindre ce Régiment en campagne. Le Régiment apprendra plus tard, en Octobre, que le Sous-Lieutenant **MOCQUET**, commandant l'une des sections fut tué au passage de la Marne le 14 septembre.
Le 26 Septembre, un grave accident se produit à la poudrerie de Nordouet. Le soldat **TRILLET**, qui se signale par son dévouement dans les opérations de sauvetage, est cité à l'Ordre de la Place et fait caporal.
Le 4 Octobre, le Régiment, sur l'ordre du Ministre, envoie 1.200 hommes volontaires ou des plus jeunes classes pour renforcer les dépôts actifs de la 3e Région. Il recevra en échange, pendant le mois d'octobre et de novembre, des dépôts de la même Région, des hommes de classes anciennes pour lui permettre de se compléter.
Le 15 Octobre, le Régiment est regroupé dans la partie Sud-Ouest de Cherbourg, où il occupe les cantonnements de Sideville, Martinvast, Hardinvast et Talevast.
Du 15 octobre au 1er décembre, il sera employé à s'organiser et à parfaire son instruction en vue de son départ pour le front.
Le 2 Décembre, le Régiment embarque en trois détachements pour le Camp retranché de Paris.
Le 3 Décembre, il débarque à Aulnay-sous-Bois et Sevran, il cantonne à Aulnay-le-Parc, Vieil Aulnay et Sevran.
Le Régiment, qui se trouve dans le secteur Nord du Camp retranché de Paris, se trouve sous les ordres du Gouverneur Militaire de Paris.
Le 11 décembre, le Régiment embarque au chemin de fer pour Rilly-la-Montagne (Sud-Est de Reims). Il y débarque dans la nuit du 11 au 12.
Il est rattaché à la 51e D. I. commandée par le Général **BOUTEGOURD**, laquelle fait partie du Secteur de Reims commandé par le Général **de PELACOT.**
Le secteur de Reims dépend lui-même de la Ve Armée qui est commandée par le Général **FRANCHET d'ESPEREY.**
Au débarquement les détachements occupent Montbré, Champfleury, Troispuits et Rilly.
Dans la journée du 12 décembre, le Régiment se porte sur les emplacements qui lui sont assignés, savoir :
Le Colonel à Troispuits (2e position) où il installe son P.C.
1er Bataillon et C.H.R. à Troispuits.
2e Bataillon : 2 Compagnies avec le chef de Bataillon à Cormontreuil en arrière de la 2e position, et 2 Compagnies à Villers-aux-Noeuds.
3e Bataillon : 2 Compagnies avec le chef de Bataillon à Taissy, en arrière de la 1re position, et 2 Compagnies aux tranchées de Saint-Léonard et de la voie ferrée à la Jouissance (2e et 3e lignes de la 1re Position).
T.C. et T.R. à Villers-aux-Noeuds.

SECTEUR DE LA 51e D. I.

Le Secteur de la 51e D.I., à laquelle le Régiment est rattaché, est situé au Sud-Est de Reims.
Les tranchées de 1re ligne occupée par nos troupes partent de la croix de la Pompelle pour suivre la route nationale n° 44 jusqu'à 200 m. à l'est de la ferme de la Jouissance. Elles remontent ensuite vers le Nord-Est, parallèlement à la route Saint-Léonard-Cernay sur une longueur de 400 mètres,

Ancestrami

tournent à angle droit dans la direction du Nord-Ouest pour aller rejoindre par un vaste arc de cercle la croupe qui domine la butte de tir vers la cote 120.
La 2e ligne suit la voie ferrée jusqu'au passage à niveau et remonte à la butte de tir.
La 3e ligne suit le canal jusqu'au hangar à dirigeable.
Une deuxième position suit approximativement le bois de la Cuche, les pentes Est du fort de Montbré, de Montferré, lisières Est et Nord-Est de Troispuits.
Les lignes allemandes sont sensiblement parallèles aux nôtres, à une distance variant entre 350 et 900 mètres.
Le système de défense allemand englobe le massif de Nogent-l'Abbesse et de Berru et le village de Cernay-lès-Reims.
Sur les pentes de ce massif très boisé, on remarque le Bois en V qui fait face au fort de la Pompelle et à la ferme d'Alger (Français) le Bois en Gril, longé à l'Ouest par l'Allée-Noire, le bois en Potence et le bois en Peigne.
La Vigie-de-Berru et le fort de Nogent-l'Abbesse offrent aux Allemands des observatoires de premier ordre sur Reims et toute la région occupée par nos troupes.
C'est dans ce secteur que le Régiment, pendant 32 mois, va vivre, se mouvoir et combattre, passant par des périodes de calme et d'agitation. Sa vie sera intimement liée à celle du Secteur dont il fera sa chose propre et qu'il saura défendre, fortifier et améliorer sans cesse au prix d'un dur labeur et quelquefois de sacrifices sanglants.
Un mouvement de relève par périodes de huit jours, est établie entre bataillons. La longueur de cette période variera plus tard avec les circonstances.
Les Compagnies en ligne ou au repos fournissent des équipes de travailleurs sur les positions de défense qui sont à proximité de leurs emplacements.
Mais, dès le 28 décembre, les Compagnies de Taissy et de Cormontreuil participent à la défense des premières lignes en fournissant une section à chacun des 4 Régiments en ligne (310e – 223e – 208e – 327e)

ANNEE 1915

Le début de l'année 1915 trouve le Régiment dans les tranchées.
Pendant les trois premiers mois, aucun fait remarquable n'est à signaler : Les relèves s'opèrent régulièrement. Les travaux de défense qui constituent le principal emploi du Régiment s'exécutent bien et rapidement. Une équipe spéciale de 114 hommes et gradés est formée sous les ordres du Lieutenant **PICAN** pour la pose des réseaux de fil de fer, tant sur la 1re que sur la 2e position.
Une Compagnie de Mitrailleuses et un Peloton de Téléphonistes sont constitués au Régiment.
Le Capitaine **GAU**, commandant la 9e Cie, promu Chef de Bataillon, prend le commandement du 1er Bataillon, en remplacement du commandant **COLLACE**, renvoyé au dépôt.
A signaler dans ce premier trimestre, l'attaque allemande sur la Pompelle et Cernay et dont l'action se fait sentir dans le secteur.
Des tirs de harcèlement de l'ennemi, tant sur les lignes que sur les cantonnements, causent au Régiment quelques pertes. Au mois d'avril, un secteur est spécialement affecté en première ligne au Régiment. Ce secteur qui est d'abord d'une compagnie le 4 Avril, est élargi et porté à 2 compagnies le 16 du même mois. Le 21 avril, le Régiment est rattaché à la 305e Brigade qui a relevé dans le secteur la 101e Brigade (51e D. I.).

Ancestrami

Le 25 avril, le Colonel reçoit du Général **BOUTEGOURD**, une lettre de félicitations dont suit la teneur :

Au moment où le 23e R. I. T. cesse d'appartenir à la 51e D. I., le Général commandant la D. I. tient à remercier le Lieutenant-Colonel Ponsard et son régiment des services qu'il a rendus à la Division, dans les divers travaux dont il a été chargé : terrassements, abris, routes, réseaux de fil de fer, clayonnage, fascines, etc.
Tous ces travaux ont été faits consciencieusement et avec le plus grand zèle. Les cantonnements ont toujours été très bien tenus.
Ces excellents résultats ont été obtenus grâce au commandement ferme et énergique du Lieutenant-Colonel Ponsard et à l'excellent esprit qui anime les officiers, sous-officiers et soldats de ce Régiment que le Général regrette de ne plus avoir sous ses ordres.

Le 28 Avril, le Capitaine **LALOT**, nommé Commandant peu de jours après, prend le Commandement du 3e Bataillon en remplacement du Commandant **BERNARD** appelé au Commandement du 111e R. I. T.
Le 23 Mai, deux Bataillons du 23e R. I. T., 1er et 2e Bataillons, sont affectés, avec l'E.M. et la C. H. R. à la 2e Brigade de la Division provisoire **TOULORGE**, qui tient le secteur de la Pompelle. Le Lieutenant-Colonel **PONSARD** prend le Commandement du secteur de la Pompelle. Après les mouvements exécutés dans la soirée, le Régiment se trouve dans la situation suivante : E. M. et C. H. R., C. M. et 2 Cies du 2e Bataillon à Puisieux.
2 Cies du 2e Bataillon en 2e ligne dans le secteur de la Pompelle.
1er Bataillon cantonné à Chigny.
Quant au 3e Bataillon, il reste dans le secteur de Taissy, rattaché à la 305e Brigade.
Le 30 Mai, le Régiment en entier réaffecté à la 305e Brigade, fait mouvement pour rejoindre cette Brigade.
Le 31 Mai, par suite de la nomination du Général **DELBOUSQUET** au Commandement de la Division provisoire **CORVISART**, le Colonel prend, jusqu'à nouvel ordre, le Commandement du secteur occupé par la 305e Brigade, dénommé secteur de Cormontreuil et plus tard secteur de Taissy.
Ce secteur, partant de la croix de la Pompelle pour aller jusqu'au chemin de terre qui suit la crête de la croupe dominant à l'Est la butte de tir, était divisé en deux parties : la 1re , tenue par le 411e R. I., allant de la croix de la Pompelle à la ferme de la Jouissance et la seconde tenue par le 23e R. I. T., allant de la Jouissance à la butte de tir.
Le Lieutenant-Colonel **PONSARD** conserve le Commandement de son Régiment. Il lui sera adjoint un officier d'E. M. pour le commandement du secteur.
Le 9 Juin, le 23e R. I. T. est rattaché à la 52e D. I. commandé par le Général **PIERON de MONDESIR**.
Le 411e R. I. est remplacé dans le secteur par les éléments de cette Division.
Le 22 juin, le Groupement de Reims constitue le 38e C. A. dont le 23e R. I. T. devient E. N. E.
Le 10 Août, le secteur de Cormontreuil est divisé en trois zones de Bataillon dont la Composition, jusqu'au départ du Régiment, changera peu.
Ces zones, dénommées sous-secteurs, puis quartiers, seront occupés, tantôt par les 3 Bataillons du Régiment mis en ligne, tantôt par 2 Bataillons et un Bataillon étranger, prêté au secteur par la Division dont dépendra tactiquement ce secteur.

Ancestramil

Le 17 Août, le Commandement du 2e Bataillon est pris provisoirement par le Capitaine **BRUN**, le Commandant **de BEAUCOURT** étant renvoyé au dépôt. Le 28 Août, formation du Peloton des P. S. P. B.
Le 3 Septembre, le Commandant **BRACONNIER**, venant du 17e R. I. T., prend le Commandement du 2e Bataillon.
Les mois d'août et de septembre sont marqués dans le secteur par une grande activité de nos patrouilles.
L'annonce de l'offensive de Champagne au Régiment est accueillie avec enthousiasme. Les dispositions sont prises pour un déplacement rapide.

ATTAQUE PAR GAZ ASPHYXIANTS

Le 19 octobre, à 6h 30, les Allemands bombardent très violemment nos lignes et émettent des nuages de gaz asphyxiant très denses depuis la croupe dominant la butte de tir jusqu'à Prunay.
Ces nuages sont poussés sur nos lignes par un vent Nord-Est-Sud-Ouest. Ils sont suivis d'attaques d'infanterie en différents points.
Devant le secteur ennemi ne peut déboucher, arrêté par nos tirs de barrage de 75 et nos feux de mousqueterie.
L'attitude des trois Bataillons qui sont en ligne est parfaite : chacun se porte, dès le commencement de l'attaque, à son poste de combat. Les dispositions pour repousser l'ennemi sont prises avec sang-froid.
La canonnade augmente d'intensité de 8h 30 à 11 heures pour se terminer vers 12 heures. Le combat continue à la droite de l'attaque.
Le 20 Octobre, à 16h 10, l'ennemi renouvelle son attaque appuyée par une émission très dense de gaz asphyxiants.
Les Allemands font des tirs de barrage très violents sur les têtes de ponts et sur les 2e et 3e lignes. Reims est également très violemment bombardée.
Cependant tout l'effort de l'ennemi se concentre sur la ferme d'Alger et la Pompelle.
Dans le secteur l'ennemi ne peut aborder nos lignes. Comme la veille, le Régiment se comporte admirablement.
A la suite de ces deux affaires, le Lieutenant-Colonel **PONSARD**, Commandant le Régiment, est cité à l'ordre du 38e Corps d'Armée, avec le motif suivant :

A su organiser solidement un secteur difficile. A fait de son régiment territorial une unité bien dressée et de haut moral ; grâce à cette préparation, a tenu tête à deux attaques avec nappes de gaz chlorés, au cours desquelles officiers et soldats sont sans exception restés à leur poste.

Le Lieutenant-Colonel, dans un Ordre du jour adressé au Régiment, le 31 octobre, s'exprime ainsi :

Le Lieutenant-Colonel, Cdt le régiment qui vient d'être l'objet d'une citation à l'ordre du C.A. reporte sans aucune restriction et de très grand cœur sur le régiment les félicitations qui lui sont adressées.
C'est ce régiment qui, par son énergie et son « haut moral » les mérite et en réalité les reçoit.
Le Lieutenant-Colonel est heureux et fier de rendre justice aux constants efforts et à l'excellent esprit de tous, à la force de résistance et à la vigueur dont tous ont fait preuve lors des dernières attaques.

Les pertes subies dans le régiment dans ces deux journées sont :
1 tué,

Ancestrami

8 blessés,
362 évacués pour intoxication dont 17 hommes et 1 officier meurent des suites de l'intoxication.

Le 3 Novembre, prise d'armes et revue par le Général **de MONDESIR** qui remet la Croix de guerre au Colonel et aux soldats cités à la suite des affaires des 19 et 20 Octobre.
Le 12 Novembre, le Commandant **AUGIER de LAJALLET**, venant du 300e R. I. T. remplace **GAU** évacué, dans le Commandement du 1er Bataillon.
Le 23 Novembre, le secteur de Taissy est rattaché à la 52e D. I. dont il forme le secteur de gauche.
Le 4 Décembre, le général **de MONDESIR** appelé à remplir une mission de longue durée est remplacé dans le commandement de la 52e D. I. par le Général **BOYER**.

ANNEE 1916

Le début de l'année est marqué par l'incertitude où l'on est sur le point où se portera la grande attaque que préparent les Allemands.
Reims est indiquée comme objectif possible de cette attaque. L'observation révèle en effet des préparatifs dans les lignes ennemies : destruction des points de repère, brèches dans les réseaux, réglages d'artillerie, bombardements violents de certains points importants (1er février Pompelle et croix de la Pompelle).
Toutes les mesures sont prises dans le secteur pour parer à une attaque. Le régiment pousse activement les travaux et l'amélioration des défenses. Certains repères pouvant servir au réglage d'artillerie ennemie sont détruits.
Les exercices d'alerte sont répétés.
Le 21 Février, l'attaque attendue se déclenche sur Verdun.
A noter dans cette période la rentrée au Régiment du commandant **GAU**, qui reprend le Commandement de son Bataillon, le Commandant **de LAJALLET** passant au 300e.
Le 28 Février, la 52e D. I. est relevée dans sons secteur par la 97e D. I. T. commandée par le Général **BIZOT**. Le secteur de Taissy reste affecté à cette Division.
Le 22 Février, la 97e D. I. T. est remplacée par la 30e D. I. commandée par le Général **CASTAING**. Le secteur reste attaché à cette D. I.
Le 25 Mars, le Général **MAZEL**, Commandant le 38e C. A. est nommé au Commandement de la Ve Armée. Il est remplacé dans son commandement par le Général **MICHELER**.
Dans la nuit du 25 au 26 Mars, les Français font une émission de gaz à la droite du secteur. Cette opération faite sur un large front réussit parfaitement. Elle amène sur le secteur une faible réaction de l'artillerie allemande. Des renseignements qui parviendront plus tard il résulte que les pertes causées aux Allemands par cette émission s'élèvent à près de !..000 hommes.
Le 27 Mars, violent bombardement de Reims.
Les mois d'Avril, Mai et Juin sont marqués par des bombardements violents de Reims et quelques bombardement du Secteur.
Le 7 Avril, le Général **DEBENEY** remplace le Général **MICHELER** dans le Commandement du 38e C. A.
Au cours des mois qui vont suivre, des Divisions, venant pour la plupart du secteur de Verdun se relèveront successivement dans le secteur du C. A. ; ce sont :
Les 67e D.I., 48e D. I., 56e D. I., 158e D. I.
Les Divisions auxquelles le Secteur de Taissy-Cormontreuil est successivement rattaché sont les suivantes :
7 Juin : 48e D. I. Général **CAPDEPONT** ;

25 Juin : 56e D. I. Général **HELLOT** ;
7 Septembre : 158e D. I. Général **BLANC** ;
12 Septembre : 151e D.I. Général **LANQUETOT**.

A signaler : que les permissions supprimées fin février sont rétablies le 5 juillet ; un grave accident de grenades à Taissy, dans lequel se distinguent quelques hommes du 23e R. I. T. par leur dévouement ; les bombardements violents de Cormontreuil des 29-30 Juin et 14 Août.
Le 16 Juillet, le Lieutenant-Colonel **PONSARD** est nommé Colonel. Il adresse au régiment, le 18 Juillet, l'ordre du jour suivant :

Votre Lieutenant-Colonel qui depuis deux ans a partagé vos travaux, vos peines et vos espoirs, vient d'être promu Colonel.
Il le doit uniquement à vous, à votre admirable esprit, à votre inébranlable ténacité, à votre intelligente activité, à votre gaie philosophie.
Merci à tous du fond du cœur.
Ces qualités qui vous sont unanimement reconnues par tous les Généraux qui nous ont successivement commandés et dont hier encore le Général Commandant le 38e C. A. se faisait auprès de moi un devoir de vous féliciter, sont de celles qui constituent l'apanage des bons régiments.
Mon brave 23e ne pouvait être que de ceux-là.
Si, à mon très grand regret, je suis appelé à m'éloigner du Régiment auquel j'étais si attaché, j'aurai au moins la certitude et la très grande satisfaction de le revoir prêt à coopérer utilement à toutes les actions vigoureuses qui se préparent et dans lesquelles la confiance qu'il inspire au Haut Commandement réserve au 23e la place qui lui est due.
Quelle que soit la situation qui va m'être faite, je donne à tous l'affectueuse assurance que de cœur de serai partout où sera le Régiment.
Pour moi ce sera toujours le plus près du cœur.
Et le jour où ce drapeau déployé et musique en tête le glorieux 23e défilera dans les rues de Caen, votre vieux Colonel sera avec vous, vous le voudrez bien, mes camarades ? pour saluer le Drapeau sur lequel vous aurez inscrit des noms de victoires, adresser un souvenir aux disparus et crier tous : Vive la France, Vive le 23e !

Le 21 Septembre, le Général **de MONDESIR** rentrant de mission auprès de l'Armée Serbe prend le Commandement du 38e C. A.
En quittant le Corps d'Armée le Général **DEBENEY** adresse aux troupes l'ordre du jour suivant daté du 20 Septembre 1916 :

Avant de partir pour prendre le commandement d'un autre C.A., je tiens à dire au 38e C.A. :
Je salue le passé de gloire des 151e et 27e D. I. et ma pensée affectueuse va aux troupes non endivisionnées et territoriaux de la 97e D. I. et du groupe Guérin.
Vigilants et solides au poste, ceux-ci ont prouvé qu'ils avaient conscience du dépôt sacré que leur a confié le Pays, cette ville de Reims, cœur de la France dont les victimes et les ruines réclament un règlement de compte auquel tous nous devons travailler.

La fin de l'année se signale uniquement par quelques bombardements du Secteur, notamment les 24, 25 Octobre et 27 Décembre.
Une tentative de coup de main sur le petit poste n° 16 échoue et nous rapporte 1 prisonnier blessé.

Ancestrami

ANNEE 1917

———

L'hiver devient très dur au commencement de janvier. La neige qui commence à tomber le 5 janvier couvre la terre jusqu'au 10 Mars. La température descend souvent à 20° au-dessous de zéro la nuit. Elle rend le service des tranchées très pénible.
La 37e D. I. commandée par le Général **DUPLESSIS** relève la 151e D.I. Le Secteur de Cormontreuil est rattaché à la 37e D. I.
La 151e D. I. remplace la 37e D. I. le 13 Mars.
Le 17 Mars, les Allemands tentent un coup de main qui échoue sur le saillant Est du sous-secteur de l'Allée Noire.
La fin du mois de Mars et le commencement d'Avril sont marqués par des tirs de contre-préparation des Allemands sur nos lignes, les batteries et les cantonnements. Le Bataillon du 23e en réserve au C.R. de Pommery subit des bombardements particulièrement violents.
Sur la demande du Colonel, les populations de Cormontreuil et de Taissy sont évacuées dans la nuit du 2 au 3 avril.
Le 4 Avril le Régiment est rattaché à la 89e D. I. T. commandée par le Général **BAQUET**.
Le sous-secteur commandé par le Colonel **PONSARD** est modifié. Il comprend 4 quartiers de Bataillon tenus par 1 Bataillon chacun : le Quartier de l'Allée Noire, le Quartier de la Jouissance, le Quartier du Passage à Niveau, le Quartier de la Butte de Tir.
Les trois Bataillons du Régiment sont en ligne et tiennent les trois quartiers de gauche.
Le 9 Avril, le Régiment est reformé sur les mêmes bases que les Régiments actifs. Les quatrièmes compagnies sont supprimées dans les Bataillons et remplacées par une Compagnie de Mitrailleuses.
Le 16 Avril, à 4 heures, le Colonel prévenu par le Commandant des ordres d'attaque donnés aux troupes situées au Nord-Ouest de Reims rejoint sont P.C. au Canal.
La fin du mois d'Avril et le commencement du mois de Mai sont marqués par une violente réaction de l'artillerie allemande sur tout le secteur.
Le Régiment dans cette période compte de nombreux blessés et quelques morts.
Le 5 Mai, la 89e D. I. T. est relevée par le 2e D. C. C. commandée par le Général **VARIN**. Le secteur lui est rattaché.
Le 7 Mai, un coup de main sur le Quartier de la Butte de Tir et préparé par un violent bombardement échoue complètement.
Le 14 Mai, le Quartier de la Butte de Tir est retranché du Secteur.
Le 24 Mai, le Général **MICHELER** prend le Commandement de la Ve Armée en remplacement du Général **MAZEL**.
Vers le milieu du mois, les tirs d'artillerie ennemie diminuent d'intensité.
Le 9 Juin, le 38e C. A. est relevé par le 2e C. C. commandé par le Général **de BUYER**. Le Régiment tout en restant E. N. E. passe au 2e C. C.
Dans la nuit du 15 Juin, l'ennemi qui tente de couper nos réseaux de fil de fer est dispersé par nos feux.
La 7e D. C. est relevée par la 4e D. C. dans le secteur de Ludes dont dépend le sous-secteur commandé par le Colonel **PONSARD**.
Dans les nuits des 15 et 16 Juillet l'ennemi tente vainement d'aborder nos tranchées ; il est repoussé par nos feux.
Le 21 Juillet, un coup de main faisant suite à une violente préparation d'artillerie est tenté sur le Quartier de l'Allée Noire tenu par des chasseurs cyclistes et leur cause des pertes.

Ancestramil

Le 23 Juillet, une patrouille ennemie tente vainement d'aborder nos tranchées ; elle est mise en fuite par nos tirs.
Le 2 Août, après une violente préparation d'artillerie, l'ennemi tente un coup de main sur les tranchées de la Jouissance, tenues par le Régiment. L'ennemi est aussitôt repoussé ; quelques blessés et un disparu sont signalés.

RELEVE DU REGIMENT

Dans la nuit du 8 au 9 Août, le Régiment, qui tient les tranchées du Sud-Est de Reims depuis 32 mois est relevé par le 281e.
Il est dirigé sur la région de Sarcy où ses derniers éléments arrivent le 12.
Le Colonel, l'E. M. et la C. H. R. cantonnent à Sarcy-Village.
Le 1er Bataillon cantonne au camp de Chambrecy.
Le 2e Bataillon, au camp de Sarcy.
Le 3e Bataillon, dans le village de Poilly.
Le Régiment, à partir du 10 à midi, est rattaché au Commandement des étapes de la Ve Armée.

DISSOLUTION DU 3e BATAILLON

Le 18 Août, le 3e Bataillon est dissout, les deux premiers bataillons sont recomplétés avec les effectifs rendus disponibles par la dissolution du 3e Bataillon. Le surplus de ces effectifs est versé aux 67e, 5e, 120e, 47e, 9e R. I. T.
Les officiers devenus disponibles sont mis à la suite en attendant une affectation.
Le Commandant **LALOT** prend le Commandement du 1er Bataillon en remplacement du Commandant **GAU** mis à la suite.
A l'occasion de la dissolution du 3e Bataillon, le Colonel **PONSARD** adresse au Régiment l'ordre du jour suivant en date du 17 Août :

Au début de la 4e année de campagne, le Régiment est amputé d'un Bataillon.
Le 3e Bataillon est dissout à la date du 18 Août 1917.

Le Colonel est certain d'être compris de tous en déclarant que cette mesure, imposée par les circonstances, le peine profondément.
Le 3e Bataillon, sous le commandement de son digne chef, le Commandant Lalot, a toujours fait son devoir.
Les partants s'en vont donc la tête haute, et, où qu'ils soient affectés, ils continueront à servir le Pays avec la même ardeur, le même dévouement, la même foi.
Le colonel leur adresse au nom de tous le plus cordial et le plus affectueux salut.

Le 22 Août, en exécution d'un ordre de la Ve Armée, le 23e R. I. T. est mis à la disposition du 38e C. A. L'E. M. et la C. H. R. seront directement à la disposition du Général Commandant le C. A.
Le 1er Bataillon sera à la disposition du Général Commandant la 71e D. I. à Châlons-le-Vergeur, et le 2e Bataillon sera à la disposition de la 74e D. I. à Guyencourt.
Les mouvements s'exécutent dans les journées des 22 et 24 Août.
L'E. M. et la C. H. R. cantonnent à Prouilly.
Le 1er Bataillon, après avoir cantonné le 23 à Vaux-Varennes, occupe le 24 au soir la situation suivante :

Ancestramil

E. M., T. C., une fraction de la 1re C. M. et une Cie au Camp de l'Ecrevissière à Châlons-le-Vergeur.
Deux sections de la 1re C. M. sont détachées en D. C. A.
1 compagnie occupe les ruines de Cormicy.
1 Compagnie cantonne à Hermonville et détache un peloton à l'ouvrage d'Anvers, près de la route 44.

Le 2e Bataillon prend un secteur en première ligne sur le front de l'Aisne au Nord de Berry-au-Bac sur lequel s'appuie une Compagnie.
Deux compagnies sont en ligne avec la 2e C. M.
Une Compagnie en réserve stationne au sud du Canal de l'Est du Bois de Gernicourt.
T. C. à Bouvancourt.
Les relèves sont réglées dans les deux bataillons par les chefs de Bataillon.
Les hommes des Bataillons sont principalement employés à la réfection des boyaux, routes et pistes et à la confection des défenses accessoires sur le territoire des D. I. Les pionniers sous les ordres du C. A. contribuent à l'entretien et à l'amélioration des cantonnements ainsi qu'à la confection des abris de bombardements.
Le Peloton téléphoniste contribue aux travaux et au service de la Compagnie télégraphiste du C. A. (8e Génie).
Le 31 Août, le Colonel est désigné par le Général **de MONDESIR** pour exercer le Commandement territorial de la zone du C. A. non soumise au Commandement des Généraux des 71e et 74e D. I.
Le 17 Septembre, le 2e Bataillon est relevé des tranchées, la 74e D. I. à laquelle il est rattaché, partant au repos. Il stationne au camp de Châlons-le-Vergeur et de Vaux-Varennes où il effectue des travaux. Il remonte aux tranchées avec la 74e D. I. le 4 octobre, mais les Compagnies qui occupent les C. R. du Choléra et de l'Autobus ne seront plus employés qu'aux travaux.
Au cours du mois d'octobre, le Régiment verse au 17e R. I. T. les hommes des classes 1892 et reçoit en échange de ce Régiment des hommes des classes plus jeunes, ainsi que des hommes de la classe 1897 des 71e et 74e D. I.
Du 25 octobre au 15 Novembre, le 1er Bataillon cantonne en entier à Châlons-le-Vergeur et Vaux-Varennes où il effectue des travaux de route.
Le 15 Novembre, toute la 2e C. M est portée en ligne dans le saillant au Nord de Berry-au-Bac. Elle participe aux tirs de barrage qui accompagnent l'attaque française sur le saillant allemand de Gernicourt les 19 et 20 Novembre.
Le 8 Décembre, le Colonel est chargé de procéder à la reconnaissance de la position intermédiaire jalonnée par le Bois de Gernicourt, Bois Poupeux, pentes Est de la côte 480, lisière Ouest de Cormicy, Bois Boursier, lisières Ouest de Cauroy et Hermonville. Il reçoit en outre le commandement des troupes chargées de la défense de cette position : 2 bataillons d'infanterie, 1 Cie de Cavaliers à pied et 2 Cies du Génie.
Le 12 Décembre, par suite des travaux à exécuter sur la position intermédiaire, deux Compagnies sont mises à la disposition du Génie du C.A.
A signaler pendant ce mois de Décembre quelques bombardements par avions des camps et cantonnements et quelques intoxications par obus toxiques, notamment par obus à ypérite qui font leur apparition dans le secteur.

Ancestramil

ANNEE 1918

———

Pendant les deux premiers mois, les travaux de défense auxquels participent les Compagnies du régiment sont activement poussés en vue de l'offensive allemande imminente.
Le 20 janvier, l'E. M. et la C. H. R. vont cantonner à Montigny-sur-Vesle.
Le 3 Février, le 2e Bataillon part au repos avec la 74e D. I. ; il arrive le 6 à la Neuville-aux-Larris, Chaumuzy où il stationne jusqu'au 20.
Le 9 Février, le Régiment dirige sur le 9e Bataillon du 74e R. I. à Saint-Siméon, 16 officiers et 196 hommes et gradés des classes 1898 et plus jeunes.
Le 21, le 2e Bataillon cantonne au Camp du Coq et au Camp de Châlons-le-Vergeur pour y effectuer des travaux urgents sur la 2e Position, sous la direction du Génie ; une compagnie stationne à la Neuville-aux-Larris.
Le 4 mars, le Colonel **PONSARD** est remis à la disposition du Ministre et rejoint le dépôt. Le chef de Bataillon **LALOT** prend le commandement du régiment.
Avant son départ, le colonel **PONSARD** adresse au Régiment l'ordre du jour suivant :

Camarades,
Par décision du Général Commandant en chef, je suis remis à la disposition du Ministre, en exécution de la circulaire ministérielle du 28 Décembre 1917.
Je passe à la date de ce jour le commandement du Régiment au Commandant Lalot.
Et je salue avec émotion, certes, mais avec une entière confiance le Drapeau du 23e R. I. T.
Il m'est encore permis de dire : notre Drapeau.
Je voudrais pouvoir serrer la main de tous les membres de ce beau régiment auquel j'étais et je resterai si profondément attaché.
L'obligation qui m'est faite de rejoindre le Dépôt me prive de cette dernière satisfaction.
Je peux du moins, et je suis certain d'être compris, vous dire tous mes regrets de vous quitter et toute l'affection que je vous garde.
Le commandement que j'exerce depuis le début de la guerre m'a été grandement facilité par votre constant et magnifique esprit de devoir. Je vous en remercie de tout cœur. Et vous me croirez, camarades, quand je vous dirai que ces trois ans et demi vécus en communauté d'idées et d'espérances constitueront le plus beau et, grâce à vous, le plus précieux souvenir de ma longue carrière militaire.
Ma seule ambition était de la terminer le jour où nous serions rentrés ensemble à Caen. Qu'un autre ait, ce jour-là, l'honneur d'être à votre tête, je ne peux que l'en féliciter à l'avance.
Mais, quoiqu'il arrive, nous nous reverrons.
Encore merci, plus que jamais confiance et bonne chance.

Le 10 mars, le Lieutenant-Colonel **DELEUZE** du 120e R. I. T., disponible, est affecté au commandement du 23e R. I. T. Il prend possession de son commandement le 13 mars et adresse au Régiment l'ordre du jour suivant :

Appelé par décision du Général Commandant en chef, en date du 6 mars 1918, à exercer le commandement du 23e R. I. T., le Lieutenant-Colonel Deleuze, en prenant possession de son commandement est heureux de saluer le Drapeau du Régiment. R. I. T. un corps de choix sur lequel le Pays peut compter en toutes circonstances.
En outre, tous ses collaborateurs, à quelque degré de la hiérarchie qu'ils soient placés, peuvent compter sur sa bienveillance dans les limites avec la discipline et sur tout son dévouement pour soutenir leurs intérêts.

Le 16 Mars, le 1er Bataillon remonte aux tranchées avec la 71e D. I. dans le secteur entre Aisne et Miette (Nord de Berry-au-Bac).
Le 17 Mars, le 2e Bataillon est porté en entier aux centres de résistance de Cormicy, des avancées de Cormicy. T.C. à Châlons-le-Vergeur.
Le 20 mars, se déclenche l'attaque allemande sur les fronts de La Fère et de Saint-Quentin ;
Entre 3 heures et 6 heures du matin, les Allemands bombardent violemment tout le front du C. A. Le C.R. d'Hermonville et de Cormicy sont l'objet de tirs à obus toxiques dont souffre particulièrement le 2e Bataillon, 166 hommes et 2 officiers du Régiment sont intoxiqués et évacués ; 13 hommes meurent des suites de l'intoxication dans les formations sanitaires.
Le 21 mars, de violents bombardements ennemis continuent sur tout le secteur, notamment entre Aisne et Miette.
Le 29 Mars, la Ve Armée est retirée du front. Le 38e C. A. est rattaché à la VIe Armée commandée par le Général **DUCHÊNE**.
Le 1er Avril, le Commandant **BERTHELOT** venant du 230e R.I. prend le Commandement du 2e Bataillon ; le Commandant **BRACONNIER**, affecté au service des camps et cantonnements rejoint son poste à Villers-Allerand.
Le 15 Avril, le 1er Bataillon relève le 2e Bataillon dans le secteur de la 74e D. I., le 2e bataillon cantonne à Vaux-Varennes et aux champignonnières d'Hermonville.
Le 23 avril, le colonel **PONSARD**, ancien colonel du 23e R. I. T. est inscrit au Tableau spécial de la Légion d'Honneur pour la dignité de Commandeur.
Le 30 avril, le 2e bataillon relève le 1er dans le secteur de la 74e D. I.
Le 8 mai, en raison de l'entrée progressive des troupes britanniques dans le secteur, l'E. M. et la C. H. R. du régiment quittent Montigny pour le camp de Vaux-Varennes, puis pour celui du Goulot (Ferme Nauronais) où ils stationnent le 12 mai.
Le 25 mai, il se transportera à la ferme du Goulot.
A compter du 8 mai, les deux bataillons sont affectés à la 74e D. I., un système de relève est organisé entre les Bataillons.
Du 13 au 15 mai, les deux bataillons sont relevés. Le 16 mai au soir, ils cantonnent : le 1er à Prouilly, le 2e au camp du Goulot (Montigny stockage).
Le 19 mai, le 38e C. A. est relevé de son secteur par le 9e C. A. britannique commandé par le général **GORDON**. Le 23e R. I. T., régiment organique du 38e C.A., passe temporairement sous les ordres du général commandant la 9e C. A. W.
Le 21 mai, le 1er bataillon mis à la disposition de la 21e D. I. W. (P.C. à Châlons-le-Vergeur) va stationner aux Champignonnières d'Hermonville, T.C. à Luthernay. Le 2e bataillon, mis à la disposition de la 8e D. I. W. (P. C. Roucy) va stationner dans la zone de Bouciquereux, T.C. à Fons-de-Vaux. Les bataillons doivent être employés à différents travaux sur les positions de défense.

ATTAQUE ALLEMANDE DU CHEMIN DES DAMES

Le 26 mai, en présence des renseignements recueillis par le commandement sur la possibilité d'une attaque allemande à très bref délai, les 2 bataillons du régiment sont alertés dans la soirée, par les unités britanniques auxquelles ils sont rattachés.
Le 1er bataillon va prendre position à proximité du C. R. de la Chapelle de Cormicy, qu'il a pour mission de défendre.
Il dépendra tactiquement de la 62e brigade anglaise (21e C. I. W.) qui a son P. C. au sud-ouest de Cormicy (Pentes de la cote 186).

Le 2e bataillon occupe de suite les positions de combat du C. R. du Bois Poupeux dont la défense lui est confiée.
Il dépendra tactiquement et directement de la 8e D. I. W. dont le P.C. est à Roucy.
Les deux bataillons, qui font face à l'est et ont devant eux la plaine sud-ouest de Berry-au-Bac sont en liaison vers la cote 745. Au nord, le 2e bataillon est en liaison avec les éléments anglais de la 8e D. I. W. tenant le Bois de Gernicourt et au sud le 1er bataillon est en liaison avec les éléments anglais de la 21e D. I. W. tenant Cormicy et la position intermédiaire au sud de ce village.
Le 27 mai, à 1 heure du matin, l'ennemi déclenche un violent bombardement préparatoire à obus toxiques et explosifs sur les 1re et 2e positions et sur les lignes arrières. A compter de ce moment, le bombardement sera continu.
Le 1er bataillon, qui a occupé ses tranchées à 7h 15, est obligé à 13 heures, devant l'avance ennemie, de replier une de ses sections qui tient une tranchée aux avancées du village de Cormicy, dans lequel l'ennemi s'infiltre. Il tient ses autres positions jusqu'à 16h 30, sous un feu violent d'artillerie et de mitrailleuses.
A ce moment, le bataillon privé de toute liaison avec le commandement, serré de près par l'ennemi qui s'est établi dans Cormicy, est débordé sur ses flancs par suite du repli des unités voisines. Le chef de bataillon donne l'ordre de repli sur la ferme de Luthernay.
C'est sur ce point que, vers 19h 30, le chef de bataillon regroupe son bataillon à peu près en entier. Il le fait stationner pour passer la nuit dans les abris situés autour du P. C. Rome où il installe lui-même son P. C., et se fait couvrir par une demi-compagnie et 3 sections de mitrailleuses qui occupent les tranchées de la cote 218 (sud-est de la ferme de Luthernay).
Le 2e bataillon, dès 9h. du matin, se trouve débordé sur sa gauche par suite du passage de l'Aisne et du Canal par l'ennemi qui, après avoir occupé Gernicourt, cherche à progresser par les bois. Il doit à la fois faire face à l'Est et au Nord.
Vers 11 heures, le chef de bataillon doit prendre de nouvelles positions pour combattre l'ennemi qui, progressant à l'Ouest par la plaine située au Nord de Bouffignereux, prend à revers la position.
A midi, cette progression, facilitée par la dépression, du ruisseau de Bouffignereux, s'est aggravée ; l'ennemi est maître du village de Bouffignereux. Sa pression par le bois est devenue très violente.
Le chef de bataillon doit donner successivement l'ordre de repli sur la position intermédiaire, puis sur les fonds de Vaux. Mais les ordres ne parviennent qu'en partie aux Compagnies qui doivent battre en retraite de leur propres initiative.
Le bataillon se regroupe le soir à la Tour de Bouvancourt et à la ferme du Goulot où stationne l'E. M. du Régiment.
A 21 h., le 2e bataillon reçoit l'ordre de cantonner à Jonchery.
Pendant cette journée du 27, le camp du Goulot, où stationnent l'E. M. et la C. H. R. est bombardé par obus de gros calibres ; le lieutenant-colonel n'est complètement éclairé sur la situation que vers 18h 15 par les rapports des chefs de bataillon qui lui parviennent. Devant cette situation, il fait prendre les mesure de sûreté nécessaires.
Mais, à 22h., il reçoit l'ordre du général commandant le C. A. W. d'aller cantonner à Lhéry avec son E. M., le T. C., le T. R. et la C. H. R. Le mouvement s'exécute à partir de 22h 45 malgré le bombardement des ponts de la Vesle et de Jonchery qu'il faut traverser.
Les pertes de cette journée où chacun fait consciencieusement son devoir sont de 6 tués, 22 blessés et 72 disparus.
Les 2 bataillons du régiment ont été à peu près les dernières troupes à opposer une résistance sérieuse à l'ennemi dans la région Gernicourt-Cormicy. Le chef de bataillon **BERTHELOT** commandant le 2e bataillon reçoit d'ailleurs du général commandant la 8e D. I. W. une lettre le remerciant de la belle résistance de son bataillon.

Extrait de l'Ordre général n° 693
Portant citation à l'Ordre de l'Armée

Le Premier Bataillon du 23e Régiment d'Infanterie Territoriale.

Attaqué le 28 Mai 1918 par des forces supérieures, le 1er Bataillon du 23e R. I. T., sous les ordres du Chef de Bataillon Lalot, a maintenu les positions qui lui avaient été confiées jusqu'à la fin de l'après-midi ; ce dernier encerclé, privé de liaison, s'est établi sur une seconde position où il a résisté jusqu'au lendemain, s'opposant à l'infiltration ennemie, faisant preuve, à l'égal d'une jeune troupe, d'une vigueur et d'une ténacité remarquables.
Q.G.A., le 25 Février 1918

Le Général DEGOUTTE
Commandant la 6e Armée.

Le 28 mai, les mouvements sur les routes s'exécutent difficilement en raison de l'encombrement provoqué par le repli des convois anglais et le passage des troupes françaises qui arrivent en renfort.
Les unités parties du Goulot n'arrivent à Lhéry qu'à la fin de la nuit.
Elles y sont rejointes dans la journée par le 2e bataillon.
Le 1er bataillon qui, le matin à 3h. se trouve au contact de fractions ennemies se replie par Pévy et Prouilly où le chef de bataillon prend les ordres de la 21e D. I. W. dont il était sans nouvelles depuis la veille, 16h.
Conformément à ces ordres, le bataillon se porte sur Romigny où il cantonne 16 heures.
Dans la soirée, le lieutenant-colonel après avoir vainement sollicité des ordres du 9e C. A. W. se met à la disposition du général **BRETON** commandant la 154e D. I. dont le P. C. est à Lhéry.
Le 29 mai, en conformité des ordres qu'il reçoit du général **BRETON**, le lieutenant-colonel fait couvrir le village de Lhéry dans les directions nord et nord-ouest, par le 2e bataillon. La fusillade se rapproche et l'ennemi qui a débouché d'Arcis-le-Ponsart, est signalé aux abords de Brouillet.
Le bataillon se met en liaison avec quelques éléments de nos arrière-gardes qui lui arrivent à sa hauteur sur la gauche.
A 8h 30, sur l'ordre du général commandant le C. A. W. le régiment se replie sur Verneuil où il se trouve rassemblé en entier à 16h 30.
A partir de ce moment, le Régiment reçoit différentes missions, défense de ponts, établissement des lignes de barrage au sud de la Marne. Ces missions l'obligent à de fréquents déplacements entre Château-Thierry et Epernay.
Le 2 juin, le régiment, par décision du G. A. N. est réaffecté au 38e C. A., il cantonne à Condé-en-Brie.
Le 4 juin, en exécution des ordres du général commandant le 38e C. A., le régiment fait mouvement dans la matinée et occupe les cantonnements suivants :

E. M., C. H. R., 1re compagnie à Vieils-Maisons, 1er bataillon à Haute-Epine, 2e bataillon à la Ferrotterie.
Pendant le mois de juin et la 1re quinzaine de juillet, le régiment est employé à effectuer différents travaux sous les ordres du Génie et de l'artillerie du C. A. : réfection des routes, défenses de la tête de pont de Charly, manutention de munitions. Les C. M. sont affectés à la D. C. A. Les compagnies qui se déplacent souvent sont réparties sur toute la zone du C. A.

Ancestramil

Dès le commencement de juillet et pour parer à l'attaque allemande qui se prépare, des dispositions d'alerte sont prises. Le commandement et les garnisons des 3e positions sont organisés. Les compagnies du régiment reçoivent leur mission.
Le 8 juillet à 19h., l'ordre d'alerte générale est donné. Les compagnies occupent leurs emplacements.
Le 15 juillet, l'attaque ennemie accompagnée de violents bombardements se déclenche.
Trois compagnies du régiment et les 2 C. M. tiennent garnison dans les centres de résistance « Ferme du Bochage » et « Ferme de Biez » qui font partie du secteur du centre de la 2e position commandé par le colonel **LEMAITRE** du 10e régiment de chasseurs à cheval, auquel est adjoint le commandant **BERTHELOT**. Les compagnies subissent de violents bombardements à obus toxiques et explosifs.
Deux autres compagnies tiennent les têtes de pont de Charly sous le commandement du commandant **LALOT**.
Le 21 juillet, l'ennemi qui a été nettement contenu dans ses attaques et qui se trouve menacé par notre avance à l'est de la Forêt de Villers-Cotterets, commence à se replier des bords de la Marne. Nos troupes pénètrent dès 8h. du matin dans Château-Thierry.
A 11h., le régiment reçoit l'ordre de se porter dans la direction générale de Château-Thierry.
Le soir, le régiment cantonne : E. M. et C. H. R. à Nesles-la-Montagne, le surplus du régiment à Château-Thierry, Essonnes-sur-Marne, Etappes-sur-Marne. Une compagnie est restée à Rozoy-Bellevalle et une autre à Charly avec des missions spéciales. T. R. à Tarailles. T.C. à Nesles.
Du 22 juillet au 4 août, les compagnies du régiment sont employées sur les bords de la Marne à la police des ponts, à la réfection des routes et à l'assainissement du champ de bataille. Les C. M. sont établies en D. C. A. aux ponts de la Marne. Les différentes compagnies sont réparties sans les villages en ruines d'Etappes, Fossoy, Gland, Brasles, Blesme, Mézy, Chartèves, Mont-St-Père. Les cantonnements changent fréquemment.
Le 3 août, le 38e C. A. est relevé par le 3e C. A. américain, l'E. M. se transporte à Vieils-Maisons où il cantonne.
Le 5 août, le régiment va stationner dans la région de Vieils-Maisons, l'E. M., la C. H. R. et une compagnie sont cantonnés à Vieils-Maisons.
Le 1er bataillon à la Haute Epine.
Le 2e bataillon à Mont-Cel-Enger.
Le régiment est dissout à la date du 10 août en tant que régiment territorial. Il formera avec ses éléments constitués :

Deux bataillons de pionniers qui porteront la dénomination de 1er bataillon et 2e bataillon de pionniers du 23e territorial et comprendront chacun 3 compagnies.
Et un bataillon de mitrailleuses de corps d'armée qui portera la dénomination de 38e bataillon de mitrailleuses du 23e territorial et sera formé par les deux compagnies de mitrailleuses du régiment.
Au cours des quatre années de guerre pendant lesquelles il est resté constitué, le régiment a subi des pertes qui sont :

1° 756 militaires blessés
2° 75 militaires tués à l'ennemi dont les noms suivent :

1re compagnie : **GUILBERT Albert ; GOUEDARD Julien ; SIMMONY Emile, sergent ; POTIER Jean ; TROUVILLE Léon ; COLANGE Arthur ; QUINTON, sous-lieutenant ;**

PIERRIAU, caporal ; **LEROUGE Charles ; LEFÈVRE Henri ; LOCARD Pierre ; VILLEY Eugène ; BERRI Louis ; GOUMAS Gustave.**
2e compagnie : **MOTIN Alfred ; LERONCE Camille ; RENAULT Alcide ; BIET Jean.**
3e compagnie : **GUILBERT Alfred ; MASSIEU Victor,** adjudant ; **BUREAU Joseph** ; **GOUDEQUIN Ernest ; TEISSIER Joseph ; THOURIN Octave,** caporal ; **MONNETTE Eléonore ; RICHER Ernest ; LÉONARD Célestin ; JAMES Emile ; BARROIS Paul ; DUPE Joseph ; DELARETTE Aristide.**
4e compagnie : **DUCHÈNE Edouard ; DUPONT Eugène,** caporal.
1re C.M. : **LAPOTE Henri,** caporal ; **LENORMAND Jules ; ASTIER J.-B.**
5e compagnie : **HÉBERT Eugène ; VALOGNES Octave,** caporal ; **BOYARD Louis ; LEROUX Jules ; VOSNIER Louis ; GOUPIL Ernest ; DUJARDIN Léopold ; FERROUD-PLATTET Joseph ; VEROUT Eugène ; LEGRAIN Raoul,** caporal ; **LHOPITAL-CUISSAT,** caporal ; **DELAPIERRE Jean,** sergent ; **HELOUIN Eugène ; SAMSON Pierre.**
6e compagnie : **BLOCH**, sous-lieutenant ; **TRANCHAND Henri ; MACÉ Léon,** caporal ; **TROCHET J.-M. ; JEAN Louis ; RUFFIER Jules ; HENRIOT Eugène ; CAMAILLAC Léonard.**
7e compagnie : **AUMONT Henri ; FARGIER Louis ; SAINT Joseph ; LECOUTURIER Xavier ; CHAPUIS Victor ; LARUE Elisé ; BLIN Louis.**
2e C.M. : **LEBORGNE Elie ; ALIX Jean ; FALAISE Paul,** caporal ; **VIGNES Charles.**
9e compagnie : **PÉRIER Jules ; CHARRIER Auguste.**
10e compagnie : **LEBARON Alfred ; BOLIOLLET Jean.**
11e compagnie : **LANGLOIS Pierre**, sergent.
12e compagnie : **MICHEL Henri,** tambour.
3e C.M. : **RENAUDIÈRE Isidore**, caporal.

Pendant la même période, le nombre de citations obtenues au régiment a été de :
Citations à l'Armée : 15 ; au Corps d'Armée : 8 ; à la Division : 20 ; à la Brigade et au Régiment : 313.
A l'occasion de la dissolution du Régiment, le lieutenant-colonel **DELEUZE** adresse à celui-ci l'ordre du jour suivant, en date du 2 août :

Au moment où le 23e R.I.T. va être dissout, comme régiment, pour être réorganisé en Bataillons de Pionniers, le Lieutenant-Colonel salue une dernière fois le Drapeau au nom de tous.
Il adresse en même temps son souvenir ému à tous les camarades du Régiment qui ont vaillamment donné leur vie pour la défense de notre cher pays, si injustement attaqué par un ennemi sans scrupules.
Il remercie de tout cœur les Officiers, Sous-Officiers, Caporaux et Soldats de la collaboration cordiale et dévouée qu'ils lui ont apportée en toutes circonstances pendant les cinq mois qu'il vient de passer à leur tête, et dont il gardera le meilleur souvenir.
Le Lieutenant-Colonel est convaincu que, quels que soient les événements que l'avenir nous réserve, les 1er et 2e Bataillons de Pionniers du 23e Territorial sous les ordres de leurs chefs, les Commandants Lalot et Berthelot, et les deux Compagnies de Mitrailleuses sauront toujours faire leur devoir, ainsi qu'ils en ont donné déjà tant de preuve au cours de la guerre actuelle dans des moments souvent difficiles.
A tous mes chers camarades, bonne chance, et au revoir.
Le 10 Août 1918.

L'Officier de renseignements
Signé : **ERNULT**.
Lieutenant.

Ancestramil

Par décision du G. Q. G., les régiments territoriaux étant supprimés, les bataillons du 23e territorial sont formés sur type « Bataillon isolé de Pionniers ».
Le 1er bataillon du 23e territorial devient le 1er bataillon de pionniers du 23e régiment territorial et est affecté à la 71e division d'infanterie.
Le 2e bataillon du 23e territorial devient le 2e bataillon de pionniers du 23e régiment territorial et est affecté à la 74e division d'infanterie.

HISTORIQUE DU 1er BATAILLON DE PIONNIERS

Le bataillon est ainsi composé :

Chef de bataillon commandant : Chef de bataillon **LALOT**.
Officier adjoint : sous-lieutenant **LEBOUCHER**.
Médecin Aide-Major : major **GUILLEMOT**.
1re compagnie : capitaine commandant : M. **PEAN**.
2e compagnie : lieutenant commandant : M. **DENIS**.
3e compagnie : capitaine commandant : M. **BRU**.
Le bataillon est cantonné à Loisy-en-Brie.

Par ordre du Général commandant la 5e armée, le bataillon est mis à la date du 15 août à la disposition du Général commandant le 5e corps d'armée pour assurer les travaux de nettoyage et de récupération du champ de bataille.
L'Etat-Major du bataillon et la 1re compagnie sont cantonner à Romigny, la 2e compagnie va cantonner à Aougny, la 3e compagnie va cantonner à Damery, mise à la disposition du génie du 5e corps pour assurer le fonctionnement de la scierie.
Le 18 août, par décision du général commandant le 5e corps d'armée, 2 compagnies du 1er bataillon de pionniers sont chargés des travaux de la moisson dans la commune d'Olizy-et-Violaine.
L'Etat-Major et la 1re compagnie vont cantonner à Olizy-et-Violaine, la 2e compagnie va cantonner à Anthenay.
Dès le 25 août, le bataillon est remis à la disposition de sa division. Il s'embarque à Epernay le 26 août, à 19 heures, arrive le 27 à 14 heures 30 à Luxeuil-les-Bains, et va cantonner à Fontaine-lez-Luxeuil où il arrive à 19 heures.
Le 4 septembre, le bataillon reçoit l'ordre de rejoindre la Division.
Le départ a lieu le 5 septembre à 4h. 45. le 7 septembre, le bataillon se trouve à Lierey (Vosges) et attend là de nouveaux ordres.
La Division étant mise à la disposition du 6e corps d'armée (8e armée) le 12 septembre, le bataillon reçoit l'ordre de faire mouvement et va cantonner à Brouvelieures, puis à Nossancourt.
Le 16 septembre, ordre est donné au 1e r bataillon de pionniers d'aller cantonner à Baccarat pour y prendre le service de place.
Le 9 octobre, par décision du général commandant la 131e division, le bataillon reçoit l'ordre de mission de participer à la défense de la position de barrage du secteur.

Ancestramil

Relevé le 31 octobre par un bataillon de pionniers du 45e régiment territorial, il va cantonner à Domptail.
Du 5 au 14 novembre, le bataillon est mis à la disposition de l'artillerie du 2e C. A.
Il occupe les cantonnements ci-après :
Etat-Major, 1re et 2e compagnies à Einvaux.
3e compagnie à St-Clément.
Le 15 novembre, le bataillon vient cantonner à Brû, puis change chaque jour de cantonnement ; le 16, il est à Fontenay, le 17 à Autrey, le 18 à Hurbache, le 19 à Saale (Alsace), le 20 à Vorsbrück ; il reçoit dans cette dernière localité, un accueil des plus enthousiastes des habitants délivrés.
Le 21, le bataillon va cantonner à Dinsheim où il stationne jusqu'au 24 novembre. Il reçoit ce jour-là l'ordre d'aller cantonner à Rosheim.

Le 3 décembre, le chef de bataillon cite à l'ordre du bataillon les capitaines **PEAN, THUILLIER** et **BRU** ; le lieutenant **LASCAUX** ; le sous-lieutenant **LEBOUCHER** ; les sergents-majors **CAZARD, PERIGAUD, JEANCE** ; les sergents **YGER, SAVIGNY, HODIERNE, FERY, GUILLAUD, PREVOST** ; les caporaux **LANTIER, ACHER, CATOIRE, BAUPRAIS, CHARBIN** ; les soldats **POULET, TURQUIN, PELICAN, LEBOURCQ, GUILLOU, BEUZELIN, DUPAIR, HUREL, LACOUR, MEYSSARD, VINCHARD, MAUVAIS** et **CHAILLOU** pour leur belle conduite pendant la période du 27 mai au 5 juin.
A partir du 10 décembre, le bataillon est chargé de la garde des deux ponts et du viaduc situés à 1.200 mètres à l'est de la gare de Romanswiller.
La 1re compagnie va cantonner dans cette dernière localité pour assurer la garde des ponts de la ligne.

Le bataillon est dissout à la date du 10 janvier 1919 par décision du G. Q. G. en date du 7 janvier 1919.

Historique du 2e Bataillon de Pionniers

Le 2e bataillon est ainsi composé :
Chef de bataillon commandant : chef de bataillon **BERTHELOT**.
Officier adjoint : lieutenant **QUEVAL**.
Médecin Aide-major de 1re classe : M. **DURAND**.
5e compagnie : capitaine **MAZERES**.
6e compagnie : capitaine **PELLERIN**.
7e compagnie : capitaine **CREVEUIL**.

Le bataillon est formé à Loisy-en-Brie (Marne) où le régiment stationnait depuis la veille, venant de Vieils-Maisons (Aisne).
Du 12 au 15 août, le bataillon assure la garde du camp d'aviation de Colligny. Il est mis le 15 août à la disposition du général commandant le génie de l'Armée, pour la réfection des routes, et quitte le

Ancestramil

cantonnement de Loisy-en-Brie, enlevé par camions automobiles à 7 heures du matin et va stationner :
Etat-Major à Chaumuzy.
5e compagnie à Ville-Domange et Douilly.
6e compagnie à Chaumuzy.
7e compagnie à Chambrecy et Poilly.
Par note de la Ve armée, n° 2547/3 du 24 août 1918, le 2e bataillon de pionniers est affecté à la 134e division d'infanterie, mais reste à la disposition du général commandant le Génie de la Ve armée, pendant la période de repos de la 134e D. I.
Du 17 septembre au 6 octobre, le bataillon change fréquemment de cantonnements.

Il se trouve le 17	à Igny-le-Jard,
le 18	à Montmirail,
le 21	à La Chapelle-sur-Orbais,
le 23	à Cramant,
le 25	à Chêne-la-Reine,
le 27	à Montigny,
le 29	à Aougny,
le 1er	octobre à Arcis-le-Ponsard et Courville,
le 2	à Romain,
le 3	à Branscourt,
le 5	à Muizon.

Les militaires ci-après sont cités à l'ordre du bataillon n°4 :

FIRMAIN, sergent-fourrier ; **CHATEL**, caporal ; **ANNE, BREBEL, GAGET** et **MARTIN**, soldats, tous de la 5e compagnie.
MOUCHET et **MEULOT**, soldats de la 7e compagnie.
LANCE, soldat du 230e régiment d'infanterie, détaché au 2e bataillon du 23e R. I. T.
Par ordre du G.Q.G. n° 10251/D, la médaille militaire est conférée au soldat **LEFORESTIER** Charles-Auguste-Désiré, matricule 17615, de la 7e compagnie du 23e R. I. T., grièvement blessé le 10 août 1917 en assurant son service d'observation à Reims. Amputé du pied gauche.
Le 7 octobre, le 2e bataillon de pionniers est transporté par camions automobiles dans la région de Souain, Somme-Py, Vouziers.
De très violents bombardements de Vouziers par obus à gaz ont lieu le 24 octobre.
Le capitaine **PELLERIN**, le lieutenant **LECORNU** et 120 militaires de la 6e compagnie sont intoxiqués et évacués ; le 26 octobre, 14 militaires de la 5e compagnie, victimes du même bombardement, sont évacués.
La 5e compagnie est citée à l'ordre n°324 de la 134e D. I. en date du 31 octobre, avec le motif suivant :

Mise à la disposition du Génie divisionnaire, pour la préparation des passages sur l'Aisne, à Vouziers, en vue de l'offensive du 18 octobre, a montré beaucoup de bravoure et de dévouement en coopérant au transport du matériel nécessaire aux passerelles sous de violents feux de mitrailleuses et sous un bombardement intense par obus explosifs et par obus à gaz.

Les militaires dont les noms suivent sont cités à l'ordre n° 6 du bataillon.
M. **DURAND**, médecin-major de 2e classe, chef de service.

Ancestramil

BERNE, JEAN, BEARD, BESNUS, sergents ; **CHARVE, THIVET, DUMONTIER, RICHARD, COQUET, HUBERT,** caporaux ; **MANCEL, CHAUVIN, LEDUC, DENIS, DOUCIN, GOY, MARIE Jules, TESSON, CHAUVIN, JOLY, DENIS,** soldats. Tous de la 5e compagnie.
BLONDET, caporal ; **GONTIER, HERMITTANT,** soldats de la 6e compagnie.
M. le lieutenan**t ERNULT Charles**, de la 5e compagnie, est cité à l'ordre n°327 de la 134e division.

La 134e D. I. fait mouvement le 5 novembre pour se rendre dans la zone de Reims.
Le 2e bataillon de pionniers continuera sa mission qu'à nouvel ordre.
Il est mis le 10 novembre à la disposition du commandant **MEVEL**, commandant le groupe D du 5e régiment du Génie pour les travaux de déviation de la voie ferrée de Reims à Rethel au tunnel de Tagnon, près Rethel.

La belle citation ci-après est communiquée dans la journée du 20 novembre :

Le 2e bataillon du 23e R. I. T. est cité à l'ordre n°655 de l'Armée Française de Belgique, avec le motif suivant :

Sous le commandement du Chef de Bataillon Berthelot, dans la journée du 27 Mais, étant attaqué dès le matin par des forces très supérieures en nombre et complètement isolé, a maintenu ses positions intactes jusqu'à midi 40 et ne s'est replié que sur ordre et au moment où il allait être complètement encerclé ; ce qui lui a valu un témoignage de satisfaction de la part d'un Général d'une Armée Alliée sous les ordres duquel il était placé.

Le Général DE BOISSOUDY.
Commandant l'A. F.B.

Les militaires ci-après sont cités à l'ordre du bataillon n° 10 du 21 novembre.
BAUQUIER et **MARIE**, caporaux de la 5e compagnie.
MORLIER, ROUSSEAU, SILVAIN, SALLE, MOREAU, BRUN, soldats de la 5e compagnie.
NOEL, BEAURUEL, SOHET, CADOUX, FAIVRE, VANCRAEGNEST, PONTET, ANDRE, soldats de la 6e compagnie.
DEVRAINE, caporal-fourrier ; **BOYER, HEBERT**, caporaux de la 6e compagnie.

Sont cités à l'ordre du bataillon n°12, les militaires dont les noms suivent :

5e compagnie : **LECORNU, BONIN** et **JACQUET**, sergents ; **DURIEUX, CRINVILLER, LUCAS**, caporaux ; **HARDY, DULONDEL, LAIR, LECOMTE, BOQUESNE, LEGROS, CHARIL, PRUE, BARIAU, BAILLOUX, MUSEUR, FEUILLET, LESAUNIER, BURE**L, soldats.
6e compagnie : **BUCHE, BOUFFECHOUX, PORET**, sergents ; **GOUYE, BUCHARD, JOLY, DUBOIS**, caporaux ; **PEYRE**, tambour ; **FESSARD, BEAUPRE, PELTIER, BOCCON, PERROUD, LAINEY, INGRAND, GIELY**, soldats.
7e compagnie : M. le lieutenant **GRACIANY** ; adjudant **TIERCE ; RIGUEUR,** sergent-fourrier ; **MAURITIUS, RAYMOND,** sergents ; **PAYEN, PIQUET, BEAU**, caporaux ; **MARIE, SCHOOS, FOUQUES, TOSTAIN, BOULLE, LUC, WUNCH,** soldats.

Par ordre du bataillon n°14 sont cités à l'ordre du bataillon :

Ancestramil

L'adjudant **LE MASLE,** le sergent **BONNET**, le caporal infirmier **MANOURY**, le soldat **BEAUDOIN**, du Petit Etat-Major du bataillon ainsi que le soldat **PIERRE**, de la 5e compagnie.

Par ordre particulier d'opérations n°3 de la 134e D., le 2e bataillon de pionniers est dissout à la date du 31 décembre 1918.

Ancestramil